

DÉLAIS

DE CAPTATION DES ARCHIVES

Ce document est un résumé des **délais de captation** des archives en France. Cette liste est *non exhaustive*.

i Pour les **archives médicales**, les lois qui régissent les délais de captation sont très spécifiques. **éco action⁺** vous invite à vous renseigner sur ces différents délais.

Nature des documents	Délais légaux de conservation
Archive Comptabilité (livre d'inventaire, bilan, pièces de comptabilités)	10 ans
Document fiscaux (impôt sur le revenu, CFE, CVAE, taxes sur le chiffre d'affaire, TVA...)	6 ans
Document sociaux (contrat de travail, lettre d'engagement, bulletin de paie, déclaration d'accident du travail...)	5 ans
Document bancaire (remises de chèque, talons de chèques, relevés de comptes bancaires ou postaux, ordres de virement...)	5 ans
Contrats d'acquisition et de cession de biens immobiliers et fonciers	30 ans
Taxe foncière	2 ans

NOS COORDONNÉES

éco action⁺

Siège social

ZA Breignou Coz
29860 – Bourg Blanc

☎ 02 98 40 00 57

✉ contact@eco-action-plus.fr

www.eco-action-plus.fr

Bretagne Ouest

Lionel Brignonen

☎ 06 84 96 18 14

✉ l.brignonen@eco-action-plus.fr

Bretagne Est

Jérôme Guilard

☎ 06 82 37 88 68

✉ j.guilard@eco-action-plus.fr



DESARCHIVAGE